

751

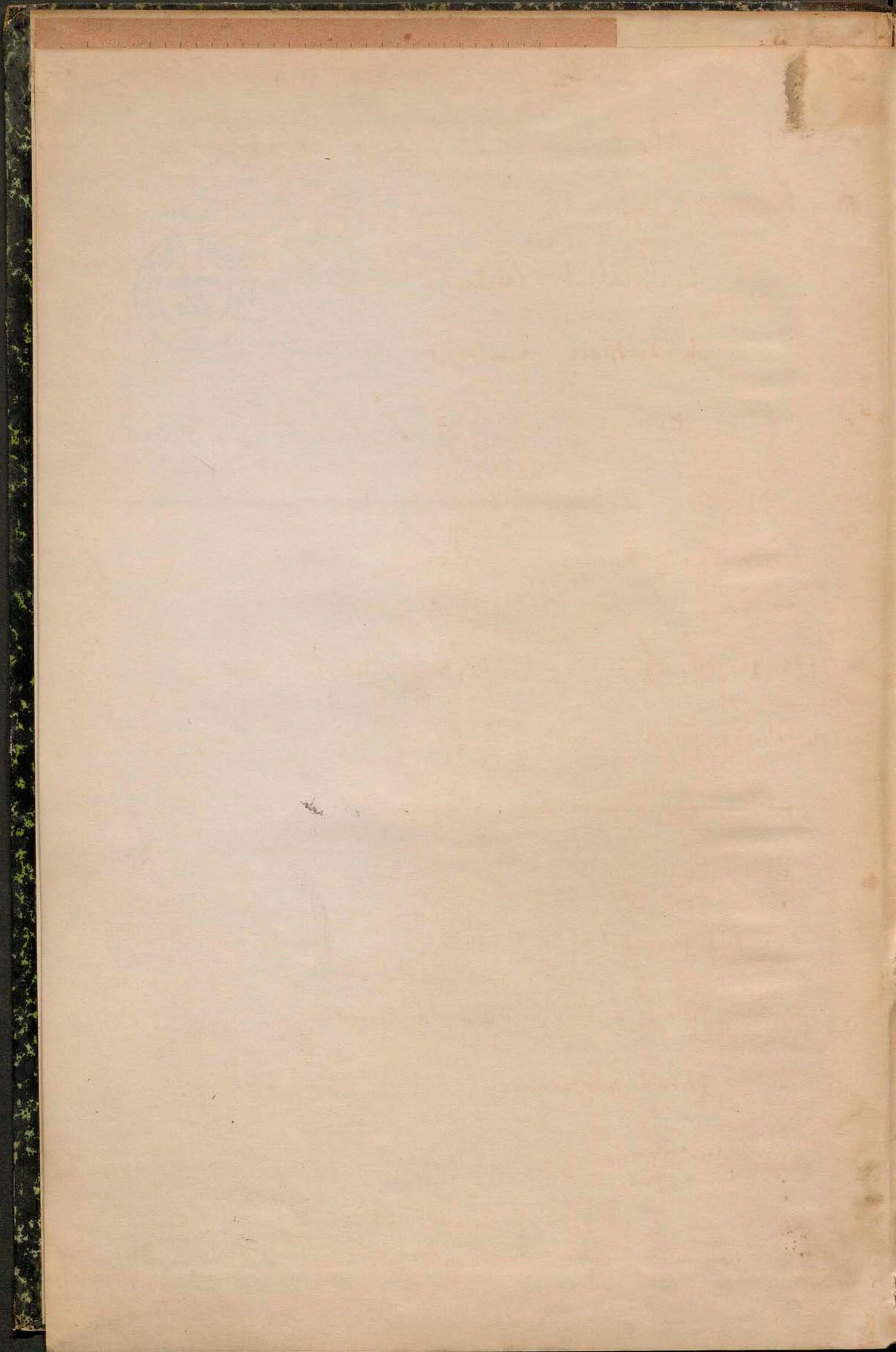
— 8 —

COMMISSION relative à l'examen du projet de loi, ADOPTÉ PAR LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS, tendant à modifier la loi du 12 mars 1900 ayant pour objet de réprimer les abus commis en matière de vente à crédit des valeurs en bourse. (N° 60, année 1914.)

(Nommée le 27 février 1914.)

MM.

- 1<sup>er</sup> BUREAU : PAULIAT. *Président*  
2<sup>e</sup> — CORDELET. *Président*  
3<sup>e</sup> — ALBERT PEYRONNET.  
4<sup>e</sup> — BUSSIÈRE. *Secrétaire*  
5<sup>e</sup> — LOUBET.  
6<sup>e</sup> — M. LEBERT  
7<sup>e</sup> — M. GUILLAUME FOULLE  
8<sup>e</sup> — GUILLIER.  
9<sup>e</sup> — HERVEY.



Le 7 Mars la Commune s'est réunie et a constitué un bureau  
lequel a nommé Copain:

M. Sautier, Président.

M. Bussière secrétaire.

M. Ventres

M. Bussière

M. Sautier

M. Ventres

Convoyer la Commune pour le Mardi prochain

10 Mars 1914 Bureau de la Commune s'est réuni. Le bureau a nommé les membres

1<sup>er</sup> bureau M. Sautier, son journal

2<sup>e</sup> partie M. Bussière quelques détails notés le 25 p. 90

3<sup>e</sup> id M. Sautier

4<sup>e</sup> partie M. Ventres sur le 4<sup>e</sup> p. de Guillot

5<sup>e</sup> partie, sur l'entente au volume qui se trouve par le M. Hervey

6<sup>e</sup> M. Cordet, favorable sur examen

7<sup>e</sup> favorable M. Reynier

M. Cordet propose de discuter d'abord les articles non litigieux  
et donner certains renseignements intéressants sur les lois précédentes qu'il a rapportées au Sénat.

M. Guillel - Hervey, Lebert.

1 Cordet - Guillel. On choisissait le juge de paix compétent dans le li à charge d'après pour les sommes dépassant 500 (sans limitation au dessus de 300 fr.)

La commission réouvre la discussion sur les art. 1 et 3.

M. Paulin et M. Guillel - demandent que le juge d'inst<sup>on</sup> Hirsch saisi de plusieurs plaintes concernant la vente de valeurs à crédit soit entendu. (adopté)

M. Bussière est nommé rapporteur.

Le Secrétaire  
J. Bussière

Le Président  
Paulin

## Séance du 31 mars 14

Présents M. M. Paulin Président, Bussière secrétaire,  
Cordet, Guillel, Hervey, Soulle.

M. le Président indique à la commission qu'il a écrit au Gard de Meaux, pour lui poser certaines questions relatives aux affaires en cours intéressant les sociétés de vente à crédit de valeurs de bourse.

Communication est donnée de la réponse du ministre.

Différentes lettres reçues sollicitent l'audition de intéressés.

La commission décide d'organiser réception de seconds d'audition.

Le Secrétaire  
J. Bussière

Le Président  
Paulin

Séance du 31. 1. 1918.

Président M. Henry

Secrétaire M. Auroy Scher

M. Cordet élu Président en remplacement de M. Pauliat.

Le Président

M. Henry

Le Secrétaire

M. Auroy Scher